



Point



Le mot du Maire



2008 se termine et 2009 pointe son nez avec un moment fort pour l'équipe municipale : le budget 2009.

Cette année, l'exercice budgétaire est d'autant plus délicat que la crise financière a des conséquences sur l'économie en général et sur notre économie communale. Malgré tout, il restera axé sur la préparation de l'avenir en privilégiant les investissements, avec des projets tels que l'aménagement des places avant et arrière de la mairie, la construction d'un stade de football en herbe aux normes, la poursuite de la modernisation de notre réseau d'eau et d'assainissement et l'achat d'une machine de chantier « chargeuse-pelleteuse ». D'autres gros dossiers sont actuellement à l'étude afin de permettre leur réalisation courant 2010. La construction de six arcades commerciales à la place du chalet de l'Office de Tourisme au rond-point des Brochets, l'aménagement d'un lotissement communal de douze lots aux Granges et la construction d'un troisième réservoir d'eau de 400 m³ au Déluge. Ces chantiers permettant aux entreprises de travailler et de maintenir l'emploi en cette période de crise. Ces orientations budgétaires que nous prenons sont rendues possibles grâce à une gestion saine et rigoureuse des finances municipales sans augmenter les taux des impôts locaux (la dernière hausse date de 1996). Du côté du budget de fonctionnement, la rigueur est nécessaire et sera maintenue à son niveau actuel. Le projet d'adapter les tarifs de la cantine sur le quotient familial est reporté. Cette mise en place de tarifs dégressifs amènera la commune à supporter une part de financement de la restauration scolaire plus importante.

Voici, Mesdames, Messieurs et cher amis de Viuz-en-Sallaz, les principaux projets qui seront réalisés durant l'année prochaine et dans la perspective de 2010.

Pour l'immédiat, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et que mes meilleurs vœux de bonheur et de santé vous accompagnent tout au long de 2009.

Bien à vous

Serge PITTET
Maire, Conseiller Général

Mises à l'honneur



Les Métalliers Réunis

Une entreprise artisanale de Viuz récompensée. Dans le cadre de son concours de l'innovation ARTINOV, prix qui a pour objectif de faire reconnaître la force innovante des entreprises artisanales et de démontrer leur capacité à progresser et à prendre des risques, la Chambre des

Métiers a récompensé l'entreprise de Guy GEORGET, LES METALLIERS REUNIS (ferronnerie d'art-serrurerie) en lui remettant le premier prix « procédé de production » le 25 septembre à Annecy.

Adrien SCHEFFLER : Titré en boxe française



Membre du club de boxe française depuis l'âge de six ans, Adrien SCHEFFLER, entraîné par Thierry BRUNEAU et soutenu par Sandra CHEMINAL et Nader DERVAL, président d'ADAC 74, a remporté en avril dernier le titre de champion de « zone » de boxe française en catégorie benjamin (36/39 kg), équivalent du championnat de France. La municipalité a tenu à le mettre à l'honneur en récompensant ce jeune champion de 13 ans pour son assiduité et son travail devant un parterre d'invités réunis le temps d'une soirée de septembre à la mairie.

Les Amis du Petit Train



C'est à Neuville de Poitou (une agglomération de 5 000 habitants située à 10 km de Poitiers) qu'a eu lieu, les 4 et 5 octobre 2008, l'exposition de modélisme multidisciplinaire à laquelle ont participé sept membres du club « Les Amis du Petit Train » de Viuz-en-Sallaz. (Suite page 2)

Les vœux du maire, le vendredi 9 janvier à 19h00
Salle d'animation culturelle



Ce salon international, organisé tous les ans, s'est déroulé sur un parc de 10 000 m² et a accueilli près de 500 exposants qui ont présenté pas moins de 5 000 maquettes : 15 000 entrées ont été comptabilisées au cours de ce week-end.

Contactés par la Fédération Française de Modélisme Ferroviaire (FFMF), Christian Gosse et son équipe avaient, à cette occasion, décidé de monter trois réseaux : le TMB (12 mètres de long), le train de carrière (3 mètres) et le téléphérique (3 mètres). Quatre heures de montage ont été nécessaires à la mise en place de ces modèles.

Tous ces efforts n'auront pas été vains. En effet, après avoir déjà remporté le Premier Prix Mondial de la Maquette à Paris en 2004, « Les Amis du Petit Train » se sont vus remettre, à l'issue de cette exposition, le Premier Prix Ferroviaire (35 réseaux avaient été présentés). Un grand coup de chapeau à toutes ces personnes qui vivent pleinement leur passion et n'hésitent pas à nous la faire partager.

A ne pas manquer :

Les 16 et 17 mai 2009, manifestation à la salle culturelle, pour le 50^{ème} Anniversaire du dernier voyage du petit train (CEN) Annemasse/Sixt.

Les 10 et 11 octobre 2009, pour fêter le 10^{ème} anniversaire du club : présentation de tout ce qui a été réalisé depuis une décennie (trains, bateaux, hélicoptères, maisons de poupées...). *Gérald Vigny, conseiller municipal*

■ L'intercommunalité : **Communauté de Communes des 4 Rivières**

L'historique

La Communauté de communes des 4 Rivières a été créée pour une durée illimitée le 10 novembre 1994 à l'initiative de François CHENEVAL-PALLUD, ancien maire de Viuz qui en fut le premier président et dont le siège se trouve à la mairie de Marcellaz-en-Faucigny.

La C.C.4.R. est composée de 5 communes Faucigny, Fillinges, Marcellaz, Peillonex et Viuz-en-Sallaz réparties sur 3 cantons. (avant le retrait de Contamine-sur-Arve, elle comptait 6 communes et 4 rivières, l'Arve, la Menoge, le Foron et le Thy d'où le slogan inscrit sur son logo : 6 communes, 4 rivières). Elle est actuellement présidée par Serge PITTET maire de Viuz-en-Sallaz.

Le fonctionnement

Elle est administrée par un conseil de communauté qui est formé de délégués élus par les conseils municipaux. Chaque commune, quel que soit son importance, y est représentée par 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

Ce conseil, qui se réunit au moins une fois par trimestre, élit parmi ses membres un bureau comprenant :

- Un président
- Cinq vice-présidents, élus pour la même durée qu'un mandat municipal.

Chaque commune dispose d'un siège de vice-président. Le conseil peut déléguer au bureau tout pouvoir d'administration et de gestion par une délégation spéciale ou permanente dont il fixe les limites. Le bureau peut se réunir aussi souvent que nécessaire. Toutefois, seul le conseil est compétent pour délibérer sur :

- Les modifications statutaires,
- Le vote du budget où les décisions modificatives,
- L'approbation des comptes administratifs,
- Les emprunts,
- L'effectif du personnel,
- La délégation de la gestion d'un service public.

Les moyens

La communauté de communes perçoit les 4 impôts locaux directs : taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et non bâti en plus de ceux perçus par les communes membres. Elle est habilitée à percevoir d'autres taxes selon les compétences qui lui seraient transférées.

Elle perçoit aussi :

- Une dotation globale de fonctionnement
- Les attributions du FCTVA
- Des dotations de l'État au titre de la DGE et de la DDR
- Les produits de la gestion de son patrimoine
- Une participation des communes adhérentes pour la déchetterie de 8 € par habitant et par année.

Les réalisations

- La réhabilitation du site du Château de Faucigny
 - aménagement du cheminement piéton
 - maintien et intégration des ruines existantes
 - gestion du stationnement de proximité et des services d'accueil



nécessaires (point d'eau potable, sanitaires, bancs, table d'orientation, balisage, éclairage etc.) (achèvement des travaux novembre 2008)

- Une déchetterie au Pont Jacob à Fillinges qui a été mise en service en 1995



- L'achat de 6 chapiteaux qu'elle met gratuitement à disposition aux communes adhérentes

- Un pont à bascule électronique à Marcellaz mis en service en 2000, utilisations gratuites pour les communes adhérentes
- La réhabilitation d'un immeuble à Viuz-en-Sallaz d'une surface de 1 527 m² (bâtiment CC4R) composé de :
 - 2 niveaux pour l'Ecomusée Paysalp
 - 4 locaux en rez-de-chaussée à usage de commerces
 - 5 locaux au 1^{er} étage à usage de professions libérales 2 salles occupées par la commune de Viuz.
- La réalisation d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable sur le territoire de la communauté plus St-Jean-de-Tholome et Contamine-sur-Arve.

Les projets

- Se doter de compétences nouvelles telles que :
 - l'instruction des autorisations d'occupation des sols
 - la gestion du contrat enfance jeunesse
 - la protection et la mise en valeur de l'environnement et des cours d'eau

Enfin, la communauté de communes souhaiterait s'agrandir en accueillant de nouvelles communes.

Gérard Milési, conseiller spécial Intercommunalité



■ Point Information Jeunesse

La MJCI « Les Clarines » travaillait depuis plus d'un an sur l'ouverture d'un Point Information Jeunesse (PIJ) intercommunal et accessible à tous : enfants, adolescents et adultes. Le 20 septembre, son inauguration, avec les différents partenaires (Mairies, Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, Centre Régional Information Jeunesse, Conseil Général), a été l'aboutissement de longs mois de travail, mais aussi le début d'une nouvelle aventure : faire vivre désormais ce lieu ! Le PIJ a pour objectif de mettre à disposition des jeunes et de tous les usagers susceptibles d'être concernés par la question de la jeunesse, de l'information ainsi qu'un accompagnement à la recherche d'informations ou de projets.

Pour cela, le PIJ a plusieurs outils :

- Un fond documentaire complet et mis à jour régulièrement sur des sujets divers (emploi, formation, métiers, vie quotidienne, les loisirs, les vacances, la mobilité internationale, les sports)
- Un accès à internet
- De la documentation locale
- Petites annonces (jobs, logement, manifestations...)

Permanences

Les permanences d'accueil représentent 18 heures par semaine (hors période de vacances scolaires) et sont assurées par deux animateurs informateurs jeunesse (David et Annabelle).

Nombre de jours d'ouverture du PIJ depuis les deux premiers mois de fonctionnement : 6 journées et 15 demi-journées.

Fréquentation

Le public accueilli : de 15 à 60 ans, des particuliers, des associations et des élus locaux.

S'il est prématuré de pouvoir en retirer une évaluation et des statistiques sur la population accueillie et le type de demande effectuée, il a d'ores et déjà été constaté que les demandes sont très diverses.

Petit tour d'horizon des demandes d'informations effectuées :

- Recherche de stage
- Recherche d'emploi et sollicitation d'une aide pour la création d'un CV
- Recherche de logements
- Recherche d'informations juri-

diques sur les droits et devoirs du locataire

- Renseignements sur les métiers et l'orientation scolaire
- Renseignements sur la reprise d'études et la formation continue
- Renseignements sur la formation BAFA (adresses et financements possibles)
- Recherche de jobs et la législation du travail pour des mineurs
- Assurance santé à l'étranger
- Utilisation d'internet pour s'informer sur l'actualité (devoirs scolaires, préparation à des concours...)
- Renseignements et demande d'accompagnement pour la création d'une association
- Permanence des assistantes sociales

La diversité des informations recherchées correspond bien à ce que l'outil du PIJ est en mesure de fournir, grâce son panel de documentations disponibles.

D'autre part, à l'issue de ces deux mois de fonctionnement, il a été observé que l'usage du PIJ ne se limite pas uniquement à de la

■ Point Information Jeunesse (suite)

consommation d'informations, ce que les techniques de communication modernes favorisent déjà largement, mais à proposer un accompagnement à la recherche d'informations, un lieu d'accueil et d'écoute, où le lien social est mis en exergue.

Forum des voyageurs

Le PIJ a été invité à participer au « Forum des Voyageurs » le 25 octobre, organisé par le service jeunesse de Marignier. Cette manifestation a permis de se faire connaître par le public en tant que nouvelle structure locale. Des partenaires et des associations y ont été rencontrés sur le thème de la mobilité internationale, ce qui a permis d'enrichir les ressources d'informations sur cette thématique.

Réseau de l'information jeunesse

Afin de mieux appréhender l'outil du PIJ et pour favoriser son dévelop-



pement, le lien avec le réseau de l'Information Jeunesse est permanent, ce qui permet de participer à des sessions de formation, ainsi qu'à des réunions régulières au niveau départemental, favorisant les échanges sur les pratiques et les actions collectives.

Objectifs du PIJ pour l'année à venir

Un important travail de partenariat est à mettre en place ou à consolider : avec les municipalités, les collèges, les écoles, les associations locales, les MJC, l'ANPE, le CIO, la mission locale (la borne qui se trouvait préalablement dans les locaux de la mairie de Viuz-en-Sallaz est désormais au sein du PIJ)... Ceci afin de se faire connaître et de pouvoir engager des projets communs en direction ou avec des jeunes.

Il est donc passionnant, dans le travail de partenariat en faveur du développement d'une politique jeunesse sur le territoire, de se saisir de ce nouvel outil qu'est le PIJ, en gardant comme objectif de développer ce travail de communication par différents moyens (affiches, internet, rencontre des jeunes...).

*Annabelle, animatrice du PIJ
et Nadia Laoufi, conseillère municipale*

■ Vie associative



Fanny entourée de sa maman et de Johnny Tsar.

L'Association du Syndrome de Williams et Beuren « ASW Région Rhône-Alpes »

Pascale PAGNOD et Thierry STEGER sont membres de l'ASW Rhône-Alpes, association créée par un groupe de parents bénévoles en 1999. Leur but est de faire connaître le syndrome, sensibiliser l'opinion publique, encourager la recherche médicale, aider les familles des personnes atteintes du syndrome de Williams et Beuren qui est une maladie génétique rare (environ 1 cas sur 20 000 naissances). Afin de récolter des fonds pour financer des programmes de recherche dont leur fille Fanny et bien d'autres enfants font partie, Pascale et Thierry consacrent leur temps libre à l'organisation d'événements soutenus par de nombreux partenaires et donateurs locaux

qu'ils tiennent à remercier sincèrement (à ce jour, 11 000 euros collectés). Après le gala du 19 juillet dernier, avec Johnny Tsar, deuxième sosie officiel de Johnny Halliday, ils vous donnent rendez-vous à leur prochaine soirée prévue le 21 mars 2009 à la salle culturelle de Viuz. *Corinne Grillet, maire adjointe*



■ Vie associative (suite)

Les A.A.A.A.S.

Association des Amis de l'Automobile Ancienne des Savoie
Président : Jean-Noël François
Depuis octobre 2007, cette association loi 1901, regroupe des passionnés de voitures anciennes, 38 membres pour 56 voitures. Les hommes et les femmes sont membres à part entière. Leur but de rencontrer d'autres passionnés ainsi que des quidams pour discuter et expliquer leur passion, permet de préserver un patrimoine souvent inconnu du grand public.

Pour cela, l'association, qui est souvent réclamée par des comités des fêtes pour animer leur manifestation, organise trois grands rendez-vous qui deviennent incontournables dans notre région :

- dimanche 21 juin 2009 :
2^{ème} vide garage ouvert à tous (le 1^{er} a été un succès) – vente de pièces mécaniques et exposition de véhicules anciens
- dimanche 19 juillet 2009 :
2^{ème} Oasienne (la 1^{ère} a réuni 56 voitures) – ballade et visite culturelle dans un site régional

- dimanche 6 septembre :
4^{ème} rallye promenade des dames. Réservé aux femmes qui conduisent.



Contact :

M. ARGENTON
307, route du Thy - 74250 Viuz-en-Sallaz
E-mail : aaaas@orange.fr
www.aaaas.skyblog.fr

Jean-Noël François

■ Actualités



Fête nationale

La Fête Nationale a été célébrée cette année le 12 juillet, en présence du Sous-Préfet, Yvan BOUCHIER, du sénateur Pierre HERRISON et des élus du canton. Les festivités se sont poursuivies grâce à un partenariat intercommunal au Lac du Môle avec les concerts des harmonies de Saint-Jeoire et de Viuz, permettant de patienter jusqu'au grand feu d'artifice suivi des bals gratuits.

Convention de la poste

L'image du coq fleuri par nos services des espaces verts, qui chaque année prend plaisir à s'exposer du printemps à l'automne sur notre rond-point au carrefour des Brochets, fait partie des figures emblématiques de notre commune. C'est donc à travers cette image forte que la municipalité et La Poste ont collaboré à un projet visant à communiquer sur ce symbole communal. Ainsi, une convention locale, signée par Corinne GRILLET, maire adjointe à la communication et par Virginie TROMBERT, représentant La Poste, a permis la diffu-

sion de 10 000 enveloppes prêtes-à-poster, disponibles à l'Office de Tourisme et à La Poste.



Virginie TROMBERT et Corinne GRILLET, signataires de la convention.



Le 15 octobre, Serge PITTET reçu à l'Assemblée Nationale par son Président, Bernard ACCOYER.



Serge PITTET, Sylvain MACHERAT, Hervé SAVARY et Corinne GRILLET

Exposition sur la grande guerre du 7 au 11 novembre

A l'occasion du 90^{ème} anniversaire de la fin de la guerre de 1914-1918, une magnifique exposition, proposée par Sylvain MACHERAT et Hervé SAVARY, en partenariat avec Corinne GRILLET et la municipalité, a rencontré un vif succès dans la salle du conseil de la mairie durant quelques jours. Les trésors et souvenirs de cette époque (armes, vêtements, médailles, diplômes, cartes postales, photos...) ont été rassemblés par ces deux passionnés d'histoire à diverses occasions et depuis de nombreuses années. La richesse de cette exposition a bel et bien surpris plus d'un visiteur !

Vie scolaire

Groupe scolaire F. LEVRET : Sortie à La Turbine



Dans le cadre de la semaine de la science, les élèves des classes de CE1/CE2 de Mesdames CAVET et LEBRUN se sont rendus à La Turbine (Cran-Gevrier) le vendredi 21 novembre pour participer à une exposition interactive sur le thème de la lumière et la vue. Un atelier, sur ordinateur, leur permettait de découvrir les « pièges » des illusions d'optique. Un autre atelier, encadré par un animateur, leur proposait de découvrir les différentes propriétés de la lumière au travers d'une quinzaine d'expériences qu'ils menaient eux-mêmes. Les enfants ont beaucoup aimé !

Souvenirs de colonies

Cette année 2008, le C.C.A.S., en partenariat avec UFOVAL, a organisé plusieurs colonies.

Petite rétrospective en images :



Piriac du 11 au 31 juillet pour les 6/16 ans : 42 inscrits



Irlande du 7 au 27 juillet pour les 13/15 ans :
8 inscrits



Écosse du 17 juillet au 6 août pour les 14/17 ans :
8 inscrits



■ Événement

27 octobre : Une journée avec la fanfare du 27^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins

Ce lundi d'octobre a accueilli un événement qui a marqué notre commune : la présence de la fanfare de chasseurs alpins, celle du 27^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins de Cran-Gevrier pour toute une journée. C'est sur l'initiative de Corinne GRILLET, maire adjointe à la communication et correspondante défense, avec la collaboration de Maryse BOCHATON et de toute la municipalité, qu'a été rendue possible cette organisation. Le 27^{ème} BCA a plus de 135 ans d'existence. Il se démarque par une exceptionnelle capacité d'adaptation. Sa fanfare, dirigée par l'adjudant-chef MORON, est composée de musiciens chevronnés, qui jouent d'instruments les plus variés comme les cuivres, clarinettes, saxophones... mais aussi cor de chasse et cor des Alpes. Elle participe au devoir de mémoire et de représentation, lors des cérémonies commémoratives. Une de leurs traditions est de débarquer, le 27 de chaque mois, dans une commune pour se produire en public.

Retour en images sur cette journée mémorable, ponctuée par des animations couronnées de succès à différents endroits de la commune. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de cette journée.



7 h 30 : arrivée chez M. le Maire



Réveil de M. le Maire en fanfare



Petit-déjeuner chez M. le Maire



Aubades sur le marché



Aubades sur le marché



Aubades devant le Bar Le Forum et les arcades commerciales



Joyeux anniversaire M. le Maire



A la Résidence d'Automne



Rencontre pédagogique à la MJCI



A la MJCI



Accueil par Serge PITTET



Remise de cadeaux à M. le Maire



20 h 30 Concert gratuit à la salle culturelle – Meilleurs extraits de la soirée



Meilleurs extraits de la soirée



Un public nombreux et ravi a rempli la SAC



Cadeaux de la commune aux musiciens



■ Les déchets ménagers

Et si nous mettions nos poubelles au régime ?

La quantité de nos déchets augmente sans cesse : elle a **doublé en quarante ans !**

Diagnostic

La moyenne nationale est de **360 kg de déchets par an et par personne !** Viuz avec 390 kg devra suivre un régime plus sévère ! Certes, depuis une dizaine d'années, nous avons appris à les trier, à séparer les matières aisément recyclables comme le verre, les métaux ou le papier et à utiliser les déchetteries pour les déchets encombrants, dangereux ou de jardin. Mais il reste toujours des déchets qu'il faut brûler ou stocker. Le coût de la collecte, de l'incinération et du stockage est lourd et augmentera tant que les volumes de déchets augmenteront, et ce, malgré le tri.

Il est urgent de réduire la quantité de nos déchets, alors mettre sa poubelle au régime est à la portée de tous et de la responsabilité de tous.

A Viuz, l'organisation générale de la gestion des déchets ménagers est assurée par la Mairie.

Le schéma ci-après décrit le parcours de nos déchets, avec l'intervention des différents acteurs, du départ du domicile à leur terminus : l'incinérateur ou le recycleur.

La collecte des déchets recyclables en progrès :

Après une baisse en 2007 de près de 3 %, la tendance pour 2008 est à la hausse (+ 8 %). Cela signifie que vous avez été plus nombreux à vous rendre sur les 11 sites de tri sélectif qui sont repartis sur toute la commune. Félicitations, c'est la démarche à suivre et à intensifier encore. Des containers affectés au

verre 143 tonnes ont été collectées, 93 tonnes pour le papier/carton et 20 tonnes pour le plastique. Pour notre commune, ces déchets recyclés représentent 20 % (68 kg/an/pers.) par rapport à la production des ordures ménagères. En données nationales pour 2004, 19 % (67 kg/an/pers.) des déchets ont été recyclés et 81 % (286 kg/an/pers.) ont été incinérés ou stockés.

Le coût de la collecte et du traitement des déchets ménagers à Viuz-en-Sallaz:

En 2007, le coût global de la gestion des déchets s'élevait à 302 000 € (déchetterie incluse), ce qui représente un coût par habitant de 81 €.

Les recettes de la redevance des ordures ménagères étant de 270 000 €, on observe un déficit de 30 000 € sur ce poste, soit 10 € par habitant, et ce malgré une facture de 181,62 € par foyer (régime général). A ce sujet et constatant des irrégularités dans l'application de cette redevance, une analyse de la totalité du fichier est en cours afin d'effectuer les mises à jour nécessaires.

Objectif

Au niveau national, l'objectif est de stabiliser le volume des ordures ménagères (malgré l'évolution de la population) ceci en augmentant notre performance de tri et d'arriver à un maximum de 200 kg par an et par personne d'ordures ménagères stockées ou incinérées pour 2015, soit une diminution de 70 %.

Les réduire, les récupérer, les trier, les valoriser, les éliminer, est devenu une

priorité pour tous les acteurs (industriels, collectivités, particuliers, associations, etc.), il faut agir avant que la surcharge pondérale ne s'installe durablement.

Les Régimes

Les faux régimes :

Comme pour tous les régimes, l'important n'est pas la privation, mais l'organisation et la rigueur. L'important est la ténacité sur le long terme et non pas l'attitude spontanée qui permet juste de soulager sa conscience mais qui n'a aucun effet durable : il faut aller jusqu'au bout de sa bonne action. Pour illustrer ce propos, voici quelques exemples de bonnes actions « bâclées », le plus souvent par négligence :

- les papiers sont jetés dans le container papier/carton, c'est bien ! Mais avec le film plastique ou avec le sac plastique qui a servi à les transporter jusque-là. Les 2 secondes
- que vous avez gagné par ce non-geste, peut gâcher un container entier... Avouez que c'est ballot... !
- le carton de pizza est jeté dans la benne à papier/carton, c'est bien ! Mais avec aussi la part de pizza qui restait...
- Plusieurs souillures du même ordre dans un container et, au lieu d'être recyclé, tout fini à l'incinérateur ! Avouez que c'est ballot... !
- 13 % des Français reconnaissent jeter souvent des produits périmés car achetés en trop grande quantité... c'est ballot ce gaspillage qui gonfle la poubelle et vide le porte-monnaie. Il n'est pas inutile

EN MAIRIE ET DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES – Nous nous engageons

- A utiliser les feuilles mal imprimées comme brouillon
- A favoriser les impressions recto verso
- A imprimer les courriels que si nécessaire
- A mettre le papier au tri sélectif au lieu de le jeter à la poubelle



Schéma de l'organisation des déchets ménagers à Viuz en Sallaz

A Viuz en Sallaz,
l'ORGANISATION GÉNÉRALE
de la GESTION
des DÉCHETS MÉNAGERS
est assurée par la MAIRIE

Définition de déchet ménager :
déchets dont le détenteur final ou
le producteur est un ménage.

QUELS DÉCHETS ?
(Classification)

Résidus, emballages, déchets domestiques divers, (tout ce qui ne peut être recyclé) etc....

Electroménager, meuble, literie, etc...

Plastique Verre Papier

Dangereux : piles, peintures, solvants, pesticides, etc...

De jardin : terre, feuilles, herbes, branches, etc...

Automobiles : huile vidange, pneus, batteries, etc...

Ordures Ménagères

Encombrants

Matériaux Recyclables
TRI...SÉLECTIF...SUR...LA...BASE...DU...VOLONTARIAT

QUI COLLECTE ?
(le transport)



QUI GÈRE le TRAITEMENT des déchets ?

Syndicat du RISSE et FORON

Commune

Syndicat du RISSE et FORON

CC4R
(Communauté Communes des 4 Rivières)

QUI pour le TRI et TRAITEMENT ?



Si souillures !



de rappeler de telles évidences !
Le vrai régime :
Essayez-le, il marche vraiment celui-là, en plus il est riche et varié et à consommer sans modération...

- **mieux acheter** c'est moins jeter : c'est penser « déchets » dès l'étape du choix, en privilégiant les produits ayant moins d'emballage, ceux qui sont réparables et en achetant les quantités justes.
 - quel est l'important, le produit ou l'emballage, j'achète un concept marketing ou un produit dont j'ai vraiment besoin ?
 - la portion individuelle, emballée, suremballée est-elle vraiment indispensable si le goûter est pris en famille ?
 - le produit ménager en dose unique, est-ce vraiment ce dont j'ai besoin ?
- **mieux utiliser**, c'est réduire l'utilisation des produits en respectant les doses prescrites et en privilégiant les produits réutilisables...
 - produits ménagers : « quelques gouttes suffisent ! » ; produits rechargeables (consommables informatiques...), utiliser les feuilles recto/verso...

- **moins jeter**, c'est prolonger la vie des produits. C'est réparer ou réutiliser autrement chez soi ; c'est donner, prêter ou vendre... c'est composter ses déchets organiques...
 - si un objet en bon état ne nous sert vraiment plus, il peut encore être utile à quelqu'un, un voisin, une organisation caritative, une association...
- **mieux jeter**, c'est être vigilant et trier les déchets en fonction de leur impact sur la santé, ou sur l'environnement... c'est bien respecter les consignes pour donner une deuxième vie aux produits par le tri et le recyclage.

Dans les containers :

- Le verre (pas la céramique !), le papier/carton (pas l'emballage plastique !), le plastique, il y a toujours un container près de chez vous...

A la déchetterie :

- Pour les produits dangereux, il est impératif de les déposer à la déchetterie, en aucun cas ces produits ne doivent être mis dans les ordures ménagères : les piles (aussi chez certains commerçants), les peintures,

huiles, solvants, pesticides etc.
- Les déchets verts, gravats, encombrants...

Mais aussi :

- La pharmacie pour les médicaments périmés, inutilisés ou les flacons vides...
- Le commerçant qui vous livre un encombrant, repart avec votre appareil usager...

Promesse tenue : le régime est varié (et encore loin d'être exhaustif...), et loin d'être difficile à suivre...

Alors agissons dès maintenant, au quotidien, à la maison, au travail, pour nos enfants, pour nous, notre environnement, notre cadre de vie...

Enquête menée par Régine Duchêne-Grunacker, conseillère municipale

MEMO DU TRI MÉNAGER

Il y a des déchets dont on ne sait jamais quoi faire ! Petit mémo pour s'y retrouver devant ses poubelles :

- Il faut vider les emballages mais inutile de les laver (car il faut ensuite retraiter l'eau sale).
- Côté plastique, on ne recycle que les bouteilles et les flacons. Aux ordures ménagères les pots de yaourt, boîtes d'œufs en plastique, emballages de charcuterie ou barquettes de viande.
- On ne recycle ni les sacs en plastique distribués en magasins ni les plastiques enveloppant les packs d'eau ou les cannettes.
- On jette en vrac les emballages triés. Si on les met dans un sac non recyclable, le tout partira à la décharge.
- On ne recycle pas la faïence, les pots en terre, les ampoules électriques et le cristal, on les jette aux ordures ménagères.

■ Forum Nordique



La Haute-Savoie, avec 27 sites, est parmi les premiers départements français en matière d'offre nordique. Aujourd'hui, le ski nordique s'inscrit pleinement dans la gamme des loisirs des sports de montagne et a une place essentielle dans la pratique scolaire. Il participe ainsi à la richesse et à la diversité de l'offre touristique du département.

Un travail important est engagé par le Conseil Général, Haute-Savoie Nordic, les associations gestionnaires et les collectivités concernées, pour faire évoluer l'offre des sites nordiques et la perception par la clientèle d'une nouvelle image.

Le 13 novembre pour le forum nordique 2008, Serge PITTET a accueilli à la salle culturelle les élus du territoire, les offices de tourisme, les opérateurs des domaines alpins, les filières d'hébergements et les prestataires divers. Tout au long de la journée, l'occasion leur a été donnée de présenter une démarche novatrice, de susciter les échanges et d'identifier des pistes de progression lors de tables rondes et d'ateliers afin de proposer des pistes pour l'avenir. *Corinne Grillet, maire adjointe*

■ Effectifs des établissements scolaires 2008-2009

Maternelle centre	
classe 1 Pierre IBANEZ	27
classe 2 Cécile MARAIS (Directrice)	24
classe 3 Nathalie MONGELLAZ et Gaëlle GASQUET	27
classe 4 Sylviane REYNAUDO	28
Total :	106
Primaire centre	
CP Claire DEREMARQUE	22
CE1 Claire CAVET	25
CE1-2 Nathalie LEBRUN (Directrice) et Sandrine BOUSSON lundi	24
CE2 Mme DI IORIO	22
CM1 Aurélie THOMAS	23
CM1 CM2 Patrick et Danièle LAROCHE	21
Total	137
Sevraz	
Daniel CAMBEFORT	19
Patrice BLONDEL (Directeur)	13
Total :	32
Boisinges	
Jocelyne JACQUES VUARANBON	22
Jean CHATENOU (Directeur)	27
Total :	49
Ste-Thérèse	
PS MS Isabelle FAVIER BRON	29
GS Elisabeth BAUR (Directrice)	25
CP CE1 Bernadette CHENEVAL	25
Total :	79
St-Joseph	
CE2 CM1 Irène BAUD + Cécile ROBY (Lydie REY après Toussaint)	26
CM2 Séverine JORAT (Directrice)	22
Total :	48
Public	324
Privé	127
Effectif total (enfants)	451

■ Nouveaux commerçants

SARL ELYOTHERMIE

Énergies renouvelables
Rénovations plomberie - sanitaire -
électricité - chauffage
309, impasse des Soldanelles
74250 VIUZ-EN-SALLAZ
Tél. 04 50 31 11 43
ou 06 25 88 11 56
elyothermie@orange.fr

BATIFUTUR SARL

Plafonds suspendus
cloisons légères et amovibles
1382, avenue de Savoie
74250 VIUZ-EN-SALLAZ
Tél. Fax : 04 50 36 57 57
Batifutur@orange.fr
www.batifutur.fr

ACUPUNCTURE

Carole JOBARD
Immeuble des quatre rivières
Chef-Lieu
74250 VIUZ-EN-SALLAZ
Tél. 06 09 26 07 06
carolemte@yahoo.fr

LE FOURNIL DU MITRON

Boulangerie-pâtisserie
725, avenue de Savoie
74250 VIUZ-EN-SALLAZ

■ Nouveau propriétaire

CHAUSSURES BOREL

Mme Martine DREYER
La Gare
74250 VIUZ-EN-SALLAZ
Tél. 04 50 36 96 12



Horaires de la mairie

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Mardi : 13 h 30 - 19 h
Samedi : 9 h - 12 h

1040, avenue de Savoie – BP 17
74250 VIUZ EN SALLAZ
www.viuz-en-sallaz.fr

Horaires du service cantine

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
8 h 30 - 12 h
Mardi : 13 h 30 - 19 h

Horaires de l'urbanisme

Lundi, mercredi, jeudi : 13 h 30 - 17 h
Mardi : 13 h 30 - 19 h
Vendredi : 8 h 30 - 12 h

Ramassage des encombrants

Le service des encombrants est à votre disposition tous les premiers mercredis du mois avec cependant des règles à respecter...

Nous vous rappelons que ce service ne remplace pas le ramassage des ordures ménagères. Les gravats (rénovation des maisons), les petits morceaux de bois, les déchets verts ne sont pas des encombrants.

Il revient aux propriétaires et non aux services de la mairie de les évacuer à la déchetterie.

Les badges permettant l'accès à la déchetterie de la Communauté des Communes des Quatre Rivières, à Fillinges se retirent en mairie moyennant une caution de 15,24 € (100 FF) qui est rendue lors de la restitution du badge.

Horaires de la déchetterie

Lundi, mercredi et vendredi :
de 14 h à 18 h

Samedi : de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h

Téléphone : 04 50 31 13 30

Déchets admis :

- Papier, carton,
- Ferraille et métaux non ferreux,
- Verre,
- Plastique,
- Déchets verts : tonte de pelouse et feuilles,
- Huile de moteur,
- Huile végétale (friture...),
- Déchets divers : solvant, peinture, vernis, désherbant,
- Pneus (limités à 4 par semaine et par foyer),
- Batteries, accumulateurs, piles,
- Gravats (limités à 1 m³ par semaine et par foyer),
- Déchets encombrants.

Programme des manifestations

Janvier

2 janvier Loto La Cécilienne
9 janvier Vœux du maire
11 janvier Concours de belote UDC-AFN
18 janvier Repas dansant ES RALLYE TEAM

Février

1^{er} février Repas des aînés
7 février Soirée repas tripes Amicale du personnel
21 février Loto football-club
27 février Soirée à thème MJCI

Mars

7 mars Repas dansant APEL
14 mars Repas dansant sou des écoles publiques
21 mars Soirée ASW Rhône-Alpes
28 mars Défilé Aline Coiffure
29 mars Carnaval intercommunal

Avril

18 avril Foire de printemps
18 avril Élection de la duchesse du Faucigny à St-Jeoire
25 avril Loto Ski-club

Mai

16 au 17 mai 50^{ème} anniversaire Les Amis du Petit Train
23 mai Fête de fin d'année MJCI
29 mai Concert La Cécilienne

Juin

20 juin Kermesse Groupe scolaire F. LEVRET
28 juin 173^{ème} Festival des Musiques du Faucigny à St-Jeoire

Le point sur les travaux



Le giratoire du carrefour route des Brasses et route de Boisingses se termine. Tous les objectifs sont atteints ; A savoir : renforcement de l'adduction d'eau pour le secteur des Brochets, gestion des eaux pluviales de la départementale et de la rue du Faucigny, création d'un égout pour raccorder les habitations en bordure de chaussée, réalisation d'un trottoir du Clair-Matin jusqu'au rond-point des Brochets pour sécuriser les piétons et amélioration de la circulation au niveau du carrefour. Un chantier réalisé sans gêne pour les usagers et en un temps record par l'entreprise Gervais Gilles/Colas. Bravo à tous.

Une conduite d'assainissement a été réalisée comme prévu cet automne à Sevraz (coté Boisingses), elle permettra le raccordement des dernières habitations du hameau non desservies par le tout à l'égout. Nous profitons de ce bulletin pour remercier les différents propriétaires qui autorisent le passage des colonnes sur leurs terrains, cela optimise les tracés et réduit les coûts pour la collectivité.



Le parking de La Poste, remis à niveau et goudronné, avec la création d'un accès au bureau de poste pour les personnes à mobilité réduite, les escaliers refaits en granit et les huisseries du bâtiment remplacées, contribuent au

confort des usagers et du personnel de La Poste. Sur la partie arrière de l'église, le mur d'enceinte qui menaçait de s'écrouler a été refait et côté commerces, il a été nettoyé et rejointé. Une barrière est en cours d'installation route des Verdets, en haut des Immeubles Halpades afin « de sécuriser » les usagers de cette route.



L'ancienne gare du CEN a été entièrement restaurée. C'est en partenariat avec le Syndicat Intercommunal du Massif des Brasses, qui regroupe quatre communes (Onnion, St-Jeoire, Bogève et Viuz), et le Conseil Général que ce projet a pu aboutir. La gare devient la Maison des Brasses et accueille les bureaux de l'office de tourisme des Brasses. Idéalement situé, vous y trouverez tous les renseignements et tous les services utiles sur les différentes activités proposées sur notre territoire. L'office du tourisme de Viuz a également déménagé dans ces locaux. Le chalet de l'office de tourisme sera prochainement démonté et ultérieurement remonté sur le parking de Chaîne d'Or, pour laisser place à un autre projet dont nous reparlerons dans un prochain numéro. L'inauguration de la Maison des Brasses s'est déroulée le jeudi 18 décembre en présence de tous les partenaires locaux et départementaux.

Pascal Pochat-Baron, 1^{er} adjoint



Bonne Année 2009

